

URDLA

La structure fondamentale du projet d'URDLA s'articule selon 3 axes d'égale importance :

1 – Mettre le patrimoine artisanal et technique, matériel et immatériel au service des artistes d'aujourd'hui, dans la diversité et la multiplicité des langages et des pratiques actuels. URDLA est un atelier de production (impression et édition d'estampes). Il s'agit de permettre la rencontre d'un artiste avec des techniques et un atelier afin qu'émerge une œuvre.

2 – La diffusion et la commercialisation inscrivent ce patrimoine dans la vie quotidienne. URDLA a inscrit la diffusion culturelle et commerciale au centre de ses préoccupations : trois expositions par an, trois opérations commerciales.

3 – La transmission et la formation découlent des socles précédents. En premier lieu la transmission qui est faite aux artistes : la grande majorité de ceux qui sont accueillis à URDLA ne connaissent pas les techniques de l'image imprimée, ni ne les ont pratiquées (ou marginalement, ou de façon scolaire).

En second lieu, la transmission à partir des réalisations des artistes auprès des publics ; elle se décline en deux strates :

- placer la pratique de l'estampe comme un langage et un outil véritable de l'expression artistique. Il s'agit pour cette première strate de transmettre l'articulation d'un langage plastique à un autre, par exemple de la peinture ou de la vidéo à l'image imprimée.
- une deuxième strate assure la transmission de la diversité des savoir-faire artisanaux que constitue cet ensemble « image imprimée. »

De même que les artistes par leur présence, les œuvres éditées, les expositions influent sur la manière dont URDLA se structure, les actions de transmission sont nourries des théories de la pédagogie. Ainsi les modalités en place à URDLA de médiation sont en constante évolution à partir des méthodes actuelles de pédagogie par la pratique.

L'équipe d'URDLA se compose : d'un poste de direction, un poste de lithographe, un poste de taille-doucier et un poste de chargé du développement commercial.

Nous recherchons un.e :

CHARGÉ.E DE LA MÉDIATION (CDI)

Temps plein (35 heures / semaine du mardi au samedi)

prise de fonction : janvier 2026

rémunération selon convention collective (Imprimeries de labeur et industries graphiques)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur, votre rôle est en premier lieu de servir le projet de la médiation à URDLA et de participer activement à son développement. Le poste comprend également une part de suivi administratif de l'activité de la structure.

1 À partir des axes définis par le projet artistique culturel pédagogique et commercial, vous assurez le développement de la médiation vous aurez un rôle moteur dans l'élaboration et l'évolution du projet de médiation (actions et outils, in et ex situ) en lien avec la direction :

- Coordonner, organiser et superviser les projets de médiation.
- Assurer la veille et contribuer à la réponse aux appels à projets.
- Assurer le lien avec les partenaires
- Organiser et superviser les relances des manifestations et événements propres à la médiation

2 Coordination administrative (15%)

URDLA se compose de 5 ETP, le poste comprend une part de coordination administrative (enregistrement des factures fournisseurs, établissement et suivi des factures clients liées à la médiation, suivi du parcours d'intégration des services civiques et stagiaires).

PROFIL RECHERCHÉ

Études supérieures type M2 ou équivalent
connaissances solides de l'histoire de l'art imprimé
connaissances solides de l'art contemporain
connaissance de la pédagogie active

Expériences de la médiation et du développement de projet en art contemporain

Personnalité dynamique, motivée, grande capacité d'autonomie et facilité de rédaction de projets
sens aigu de l'organisation et du travail en équipe

Envoyez CV et lettre de motivation avant le 11 octobre 2025

L'entretien se tiendra à URDLA, le 31 octobre 2025

À l'attention de Cyrille Noirjean – directeur

Uniquement par courriel : candidature@urdla.com